Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 14 Décembre 2023

Lieu : Salle du conseil, mairie de Saint-Paul-en-Chablais
Date de convocation : le 8 décembre 2023
Président de séance : GILLET Bruno
Secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (16) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, WIART Florine, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, VEZIN Pascale, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre

Absent (0) :

Excusés (3) : LAURENT Thierry, TRINCAT Christophe
Mélanie GRIVEL pouvoir à WIART Florine

Votants (17)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h05 et souhaite la bienvenue à Marie-Laure GAZZARIN qui succède à Olivier GILLANT, démissionnaire en raison de son changement de résidence.
Les participants acceptent la désignation du secrétaire de séance : M. COLIN Benoît.

Monsieur le Maire **rappelle l'ordre du jour.**

1. Approbation du PV de la séance du 15 novembre 2023.

Monsieur le Maire donne lecture des points abordés lors du dernier Conseil Municipal.

Monsieur le Maire transmet la précision que le 2ème adjoint souhaite apporter au sujet de la demande de l'association FSP Rallye pour organiser une soirée repas le 31 décembre 2023 :
La demande avait été vue en réunion adjoints et la réponse négative avait été envoyée à l'association ; il ne voyait pas l'intérêt de revenir sur le sujet. Monsieur le Maire a souhaité toutefois demander l'avis du conseil municipal qui s'est déclaré favorable.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, **approuve à l'unanimité** le Procès-Verbal du 15 novembre 2023.

2. Règlement de la cantine-périscolaire

La commission Vie scolaire souhaite retravailler le texte et le proposera au conseil municipal de janvier 2024.

3. Création et suppression de poste

Monsieur le Maire informe que le nouveau Responsable des Services Techniques a été embauché selon un grade différent de celui prévu par le poste.

En conséquence il convient de :

- supprimer le poste d'agent de maitrise principal
- créer un poste d'adjoint technique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les suppressions et créations d'emploi comme suit :

FILIERE	Cat	Grade	Missions	ETP	
TECHNIQUE	C	Agent de maitrise ppl	Responsable des ST	1.00	Suppression
	C	Adjoint technique	services techniques	1.00	création

4. Commissions municipales : retrait de la délibération D063_2023 et nouvelle délibération

Monsieur le Maire informe que la préfecture a fait part d'irrégularités dans la rédaction de la délibération D063_2023 du 5 octobre 2023.

A la suite du contrôle de légalité, il est rappelé les points suivants :

1- Le Maire est Président de droit de toutes les commissions

2- La modification de la composition des commissions : les conseillers désignés ont vocation à demeurer membres. La modification en cours de mandat n'est possible que :

- Pour des motifs tirés de la bonne administration des affaires de la commune *(le remplacement d'un membre peut être justifié en cas d'absentéisme, de conflit d'intérêts)*
- Obligatoire en cas de vacances

3- Ouverture des commissions à des membres extérieurs : seuls les conseillers peuvent être membres des commissions.

4- La création de comités consultatifs permet d'associer des administrés à la préparation des décisions.

5- CCAS : Le Maire est Président de droit. Le CA élit un vice-président et un vice-président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président.
Et en cas de vacance, le siège vacant est pourvu par un conseiller municipal de la liste qui a obtenu ce siège, choisi dans l'ordre de présentation de la liste. M PODEVIN, n'ayant pas démissionné, doit rester membre du CCAS.

A la suite de ces remarques, il est demandé le retrait de la délibération D063_2023.

Par conséquent, il convient de délibérer de nouveau sur les commissions à la suite des démissions des élus qu'il convient de remplacer et de l'arrivée des nouveaux élus :

Le Maire est Président de droit des commissions

Animations
PAUTHIER Marie-Françoise
REBUT Sandra
TRINCAT Christophe
COLIN Benoît
PINGET Denis
BURNET Stéphanie
WAGNER Jean-Pierre

Jeunesse
DUCRET Marie-Claire
GALLAY Claude
WIART Florine
BURNET Stéphanie
GRIVEL Mélanie
GAZZARIN Marie-Laure

Finances
WIART Florine
PODEVIN Christian
DUCRET Marie-Claire
PAUTHIER Marie-Françoise
TRINCAT Christophe
LAURANT Thierry
CHEVALLAY Patrice
GALLAY Claude
VEZIN Pascale
REBUT Sandra

Communication
GILLET Bruno
MARTIGNIERE Franck
GRIVEL Mélanie
PINGET Denis
GALLAY Claude
WIART Florine

Economie, agriculture, tourisme, DSP
CHEVALLAY Patrice, vice-président
WIART Florine, vice-présidente adjointe
MARTIGNIERE Franck
VIOLLAZ Emilie
PODEVIN Christian
VEZIN Pascale
GAZZARIN Marie-Laure

Monsieur le Maire précise qu'il souhaite solliciter le Sous-Préfet afin d'être entendu sur le point suivant : considérant l'augmentation des dossiers à suivre, les modifications intervenues pour certains élus dans leur profession et les rendant moins disponibles, les diverses disponibilités exigées, le conseil municipal propose de modifier la composition initiale des commissions votée en début de mandat (2020). La modification portera essentiellement sur le nombre d'élus dans 3 commissions : **urbanisme, travaux et environnement**. En effet, les élus, présents dans plusieurs commissions sont trop sollicités : en conséquence, une modification des effectifs de certaines commissions, une recomposition, permettront une présence plus effective.
De plus des groupes de travail ont été créés afin de soulager les commissions.

Le conseil municipal propose :

Urbanisme

LAURANT Thierry
VIOLLAZ Emilie
COLIN Benoît
TRINCAT Christophe
CHEVALLAY Patrice
PODEVIN Christian
PINGET Denis

Aucun autre élu ne souhaite intégrer cette commission en remplacement des démissionnaires.

Travaux

TRINCAT Christophe
CHEVALLAY Patrice
WAGNER Jean-Pierre
COLIN Benoît
PODEVIN Christian
PINGET Denis

Environnement

GILLET Bruno
TRINCAT Christophe
MARTIGNIERE Franck
REBUT Sandra
GAZZARIN Marie-Laure

Aucun autre élu ne souhaite intégrer cette commission en remplacement des démissionnaires.

Et le Conseil Municipal propose de créer des groupes de travail spécifiques :

Groupe de travail « Sécurisation route des Mollards, Agenda sécurité »

TRINCAT Christophe
WAGNER Jean-Pierre
BURNET Stéphanie
PINGET Denis

Groupe de travail « groupe scolaire »

TRINCAT Christophe
PAUTHIER Marie-Françoise
GILLET Bruno
LAURANT Thierry
DUCRET Marie-Claire
WIART Florine
CHEVALLAY Patrice
GALLAY Claude
PODEVIN Christian
PINGET Denis
MARTIGNIERE Franck
WAGNER Jean-Pierre

Groupe de travail « modification du PLU »

LAURANT Thierry
GILLET Bruno
PAUTHIER Marie-Françoise

DUCRET Marie-Claire
TRINCAT Christophe
PINGET Denis
GALLAY Claude
CHEVALLAY Patrice
PODEVIN Christian
VIOLLAZ Emilie
COLIN Benoît

Groupe de travail « projet des Thuys »
GILLET Bruno
PAUTHIER Marie-Françoise
LAURANT Thierry
TRINCAT Christophe
DUCRET Marie-Claire
REBUT Sandra
WIART Florine
GALLAY Claude
CHEVALLAY Patrice
PINGET Denis
VIOLLAZ Emilie

Monsieur le Maire propose la création d'un **comité consultatif « Patrimoine** » afin de permettre à des membres extérieurs de participer dans les conditions suivantes :

- GILLET Bruno
- WAGNER Jean-Pierre
- Ouverture à 6 membres extérieurs

Monsieur le Maire informe de la nouvelle composition du CCAS parmi les membres élus, suite à la démission d'un élu :

- Président de droit : Monsieur le Maire
- Vice-présidente : l'adjointe Marie-Claire DUCRET
- Les membres : Stéphanie BURNET, Mélanie GRIVEL, Christian PODEVIN, Sandra REBUT, Emilie VIOLLAZ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retirer la délibération D063_2023 suite à la demande du contrôle de légalité
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter Monsieur le Sous-Préfet afin d'obtenir l'autorisation de diminuer le nombre de membres dans les commissions concernées
- **ACCEPTE** la composition des commissions suite à l'arrivée récente des nouveaux élus et accepte la création des 4 groupes de travail cités ci-dessus
- **APPROUVE** la création d'un comité consultatif « Patrimoine »,
- **ACCEPTE** l'intégration de Mélanie GRIVEL dans la composition du CCAS à la suite d'une démission,

5. Mission locale : désignation de la suppléante à modifier

Monsieur le Maire informe que lors du conseil municipal du 5 octobre, une erreur s'est glissée dans la rédaction du PV concernant la désignation de la suppléante à Madame Sandra REBUT déléguée de la mission locale.

La suppléante désignée est en fait Madame Mélanie GRIVEL.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONFIRME** cette désignation.

6. ONF : désignation d'un 3ème garant

Monsieur le Maire rappelle qu'au conseil municipal du 20 juillet 2023, deux garants avaient été désignés : Christophe TRINCAT et Patrice CHEVALLAY et que l'ONF demande de désigner un 3ème garant.

Madame Emilie VIOLLAZ se propose comme 3ème garante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la désignation de Madame Emilie VIOLLAZ en 3ème garante

7. Informations

7a – Réflexion pour l'aménagement d'un local pour le centre aéré

Monsieur le Maire informe que la cabinet AGI a présenté un nouveau projet lors d'une réunion en novembre.

Le projet étudié consiste en le réaménagement du garage, anciennement du SIVOM, de 150 m² et la construction d'une extension dans le prolongement (à l'est et au sud) de 255 m². Le collège ayant le projet d'une chaufferie bois, un raccordement à ce système de chauffage est proposé.

Le coût estimatif du projet s'élève à 2 276 173 € *HT (hors étude de sol, désamiantage et retrait plomb mais avec l'aménagement interne).*

Le conseil s'étonne du coût exorbitant et Mr GALLAY fait part de son mécontentement sur le travail non satisfaisant du cabinet AGI.

7b - Avancement du projet de rénovation extension de l'école

Monsieur le Maire informe que la phase DIAGNOSTICS a été validée avec l'envoi du courrier en recommandé le 8 décembre.

Monsieur le Maire rapporte les sujets abordés lors de la réunion préparatoire à l'APS (Avant-Projet Sommaire) avec l'architecte Me PETEY, le 13 décembre :

- Les préaux : celui le long de la route, en projet pour couper la vue depuis la route est mis en option pour raison budgétaire et esthétique. Le groupe de travail *« groupe scolaire »* précise que les préaux sont juste esthétiques mais non pratiques, avec présence de trop de poteaux.
- demande d'au moins 2 entrées différentes (cela a été nécessaire lors de la période COVID)
- Aménagements extérieurs : pas de grosses économies possible : nécessité d'avoir cependant des espaces pour courir, jouer au ballon…
- Construction d'un bâtiment pour le restaurant scolaire d'une surface de 350 m² : positionnement sur la parcelle à concevoir en tenant compte de la forte bise venant du côté lac.

Le coût des travaux a été estimé à la hausse : 4 932 450 € HT. Aussi bien Me PETEY que l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avaient prévenu que l'estimation de départ du CAUE était sous-évalué.

La 3ème adjointe fait part de sa déception quant à la conduite du projet : pour elle tout semble figer et il existe peu de possibilités d'apporter des modifications.

La 1ère adjointe précise que le projet est trop centré sur les extérieurs.

Le groupe de travail ne veut pas être juste spectateur et souhaite participer plus aux décisions. Mr GALLAY propose de questionner l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur la méthode, et voir s'il y a des possibilités d'intervenir.

La prochaine réunion avec l'architecte est prévue le **2 février 2024 à 14h30**.

7c – Baux communaux

Monsieur le Maire rappelle que les baux communaux prennent fin prochainement, le 31 mars 2024 et informe qu'une réunion de préparation aura lieu le 20 décembre prochain afin de mettre en œuvre les attributions par tirage au sort.

Monsieur le Maire informe que pour être candidat, il faut habiter St Paul et être inscrit au régime de la MSA. Ceux-ci, actuellement, sont essentiellement des éleveurs. Monsieur le Maire propose d'encourager les circuits courts et d'ouvrir la location de terrains afin d'encourager le développement du maraichage au profit des habitants.
I

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur la proposition de réserver 1 ou 2 lots pour encourager le maraichage et la production de produits locaux, avec à proximité un point d'eau.

Le conseil municipal émet un avis positif.

8. Rapports des commissions

8a – Commissions communales

La vice-président adjointe de la commission urbanisme expose les permis accordés : un permis pour l'isolation et extension d'un chalet et un permis d'aménager pour la création d'un lotissement de 5 lots, dont 4 à bâtir.

La vice-présidente de la commission animation.

Le maire salue l'engagement des élus qui ont été présents sur le terrain lors de la fête de la rissole, qui a connu pour sa dixième édition, un grand succès.

La vice-présidente de la commission, Marie Françoise PAUTHIER fait un retour de la fête de la rissole. Elle précise que le fait d'avoir le soutien de Sandra REBUT a très bien fonctionné et transmet ses remerciements à sa vice-présidente adjointe, Monsieur Patrice CHEVALLAY pour les commandes et la confection, les élus qui ont participé ou contribué, ainsi que le service technique et l'agent à la communication nouvellement arrivé. Elle souligne la bonne collaboration avec le collège du Gavot qui a prêté les plaques pour les rissoles ; en échange la commune a offert un sapin et a prêté la sono pour l'attribution des médailles en novembre au collège.

La vice-présidente communique les chiffres suivants : cette année plus de rissoles (16 000), plus de repas (220 repas), quelques 130 bénévoles entre ceux qui ont préparé les rissoles et ceux qui étaient présents le jour J, et fait part du succès des groupes musicaux.

Monsieur le Maire remercie la vice-présidente et la vice-présidente adjointe pour l'organisation de la fête ainsi que les élus et bénévoles qui se sont mobilisés le samedi soir pour démonter les chapiteaux à titre préventif en raison des coups de vent violents.

La vice-présidente précise que les rissoles à l'attention des EHPAD (Vacheresse et Verdannes) ont été cuites et distribuées cet après-midi.

Monsieur Patrice CHEVALLAY, garant auprès de l'ONF, rapporte que l'**attribution des lots pour l'affouage** a été réalisée par tirage au sort la semaine dernière. La mairie avait réceptionné 100 candidatures pour 21 lots. Monsieur Patrice CHEVALLAY informe que les conventions sont prêtes et que les candidats retenus ont jusque fin mars pour réaliser les coupes qui sont soumises à un règlement adapté (prudence, fin de chantier…).

La vice-présidente de la commission vie scolaire rapporte que Monsieur le Maire et elle, ont eu de bons échanges lors de l'entrevue avec la nouvelle inspectrice, venue au sujet de l'effectif de l'école des Faverges en baisse (10 enfants). L'absence de restaurant scolaire pose un problème pour les parents et favorise le départ des enfants. La vice-présidente propose d'étudier l'accès aux enfants des communes environnantes. L'inspectrice a rassuré en précisant que la pérennité de l'école ne sera pas remise en cause jusqu'au départ en retraite de l'enseignante, dans 2 ans. Se posera alors la question de maintenir ou non cette école.

La vice-présidente revient sur la Fête de village de l'école des Faverges en fin d'année. Cette fête était une tradition avec des gens bien ancrés dans le village. La vice-présidente précise qu'à présent ceux sont des nouveaux qui ne disposent pas de l'historique et qu'il faut accepter que l'organisation soit différente.

Le Maire souhaite que cette fête perdure et soit un succès ; les élus doivent avoir une vision globale sur la vie de la commune et les manifestations ne doivent pas se télescoper pour connaitre une bonne fréquentation : c'est pourquoi, en raison du festival des musiques (15-16 juin), il n'y aura pas d'autres manifestations, les services techniques et élus étant sollicités.

La vice-présidente de la commission finances informe que les résultats budgétaires sont positifs aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Elle rapporte que la commission travaille sur le financement du projet du groupe scolaire et que des emprunts ont déjà été étudiés. Par exemple, un prêt de 2 500 000 €, engendrerait une annuité de 180 000 euros pendant 25 ans.

Et d'où la nécessité de rechercher des financements : Augmentation de la THRS, augmentation des impôts, vente de terrain, avenir de la maison Bordas (qui coûte 74 000 d'annuité / an) ?

La vice-présidente rapporte que le budget « Plage » est en nette augmentation (14 000 €) en exploitation et souligne les investissements constants et améliorations apportées grâce notamment au soutien du département.

8b – Commissions de la CCPEVA

La déléguée suppléante à la commission sentiers rapporte que le sentier du bord des Dranses demande un gros investissement car le torrent sort régulièrement de son lit et abîme le parcours. Elle informe également que le plan des parcours VTT n'est pas à jour et qu'un comité de pilotage composé d'élus des différentes communes se créera afin de l'actualiser.

Le délégué à la mobilité informe des différents points abordés lors de la commission : amélioration du réseau de transport, bilan des premiers mois écoulés pour le transport scolaire avec adaptation permanente, présentation de l'application « ticket », délégation de service public rediscutée bientôt, transport à la demande…

9. Point sur le personnel

Le Maire souligne que la mairie est une entreprise de 22 personnes qui doit faire face à des absences, à des problèmes de maladie, de remplacement, de recrutement.

Au service cantine et ménage

- 2 arrêts maladie → Embauche d'un CDD pour le mois de décembre. A voir pour janvier si prolongation des arrêts.
- 1 démission (changement de résidence) et recrutement d'un nouvel agent à partir du 8 janvier, Laetitia pour les missions suivantes :
  - Encadrement cantine,
  - Garderie en renfort de 16h30 à 17h30 puis ménage école
  - Le mercredi, centre de loisir : cantine et ménage

Monsieur le Maire demande à la commission vie scolaire que le temps post scolaire ne soit pas que garderie. La vice-présidente de la commission vie scolaire rapporte que les locaux sont trop petits et que les enfants partent à des horaires différents rendant difficile l'organisation d'activités. Surtout que le début de la garderie est consacré au goûter offert par la municipalité. Elle précise que les agents font faire des réalisations aux enfants : par exemple la décoration des tables lors du repas de la fête de la rissole a été entièrement réalisée par les enfants de la garderie. Le Maire salue ces réalisations et souhaite que soient étudiés les tarifs de garderie en adéquation avec les revenus des parents.

Services techniques

Arrivée du nouveau Directeur des services techniques, Monsieur Marc RABOISSON à qui le conseil souhaite la bienvenue et la bonne intégration.

10. Affaires diverses

a- Suppression des feux de Lyonnet

Monsieur le Maire expose les faits : à la suite d'un accident spectaculaire de la route, les feux ont été défoncés et mis hors d'usage. Réflexion à mener pour la suite des aménagements à réaliser pour la sécurisation du secteur.

b- Inondations

Monsieur le Maire informe qu'à la suite des inondations, une intervention a eu lieu chez Bouchez et que 20 000 € de travaux sont nécessaires pour sécuriser le secteur ; Il précise que, sur place, les réseaux sont très anciens : système d'aqueduc.

Monsieur le Maire informe également qu'il y aura à intervenir route Champs Querbay et chez BURQUIER mais rappelle que les écoulements d'eau provenant des champs situés en amont relèvent de problèmes de voisinage et qu'il convient à chaque propriétaire de se prémunir.

c- Cérémonie

Monsieur le Maire fait part de la nomination de Franck VIOLLAZ au grade de capitaine, lors de la cérémonie de la Sainte Barbe chez les pompiers du Haut Gavot qui a connu un certain succès.

d- Projet des Thuys

Monsieur le Maire informe de l'avancée du projet : des esquisses ont été transmises aux Bâtiments de France pour avis. La maison des Thuys est préservée (ce qui avait été demandé) et le projet est en bonne voie malgré les augmentations des taux bancaires, des coûts de construction.

e- Conteneurs semi-enterrés

Monsieur PODEVIN informe que les points de collectes deviennent des « dépôts de déchets » et demande ce qui peut être fait. La CCPEVA a prévu des panneaux pour informer que les personnes en infraction pourront être amendées.

Le Maire a fait réaliser un panneau pour le dépôt de Gremey ainsi qu'un dispositif.

10. AGENDA

Monsieur le Maire communique la date de la cérémonie des vœux : **samedi 6 janvier à 18h30.** La 1ère adjointe, vice-présidente de la commission animation, propose de mettre à l'honneur les bénévoles lors de la cérémonie afin de les remercier et de faire la remise du chèque au resto du cœur.

Après sollicitation de l'avis du conseil municipal, la décision est prise de mettre à l'honneur les bénévoles lors de la cérémonie.

Samedi 16 décembre	Concert de Noël à la Gavotine
Lundi 18 décembre 19h	Commission urbanisme
Mercredi 20 décembre 10h30	Préparation baux communaux
Jeudi 21 décembre	Repas Elus - Agents
2024	
Samedi 6 janvier, 18h30	Vœux du maire
Lundi 8 janvier	Visite SIAC Mr Thomas - GEMAPI
Lundi 15 janvier 19h	Commission urbanisme
Jeudi 25 Janvier	CONSEIL MUNICIPAL (3ème jeudi du mois)
Vendredi 26 janvier 14h	Réunion Etude chef-lieu
Vendredi 2 Février 14h30	Projet groupe scolaire

Le prochain conseil municipal aura lieu le **Jeudi 25 Janvier 2024 à 19h.**
La séance est levée à 21h30.

Secrétaire de séance,
M. COLIN Benoît

Le Maire
Bruno GILLET